

ARRÊTÉ du 15 JAN. 2024

portant désignation des membres du jury de l'examen professionnel
de recrutement dans le corps des greffiers des services judiciaires au titre de l'année 2024

Le garde des sceaux, ministre de la justice,

- Vu le code général de la fonction publique ;
- Vu le décret n°2015-1275 du 13 octobre 2015 modifié portant statut particulier des greffiers des services judiciaires, notamment l'article 6-4° ;
- Vu l'arrêté du 29 décembre 2015 fixant l'organisation générale, la nature et le programme des épreuves ainsi que la composition du jury de l'examen professionnel de recrutement dans le corps des greffiers des services judiciaires ;
- Vu l'arrêté du 24 octobre 2023 autorisant au titre de l'année 2024 l'ouverture de l'examen professionnel de recrutement dans le corps des greffiers des services judiciaires ;

ARRÊTE

Article 1^{er}

Sont désignés membres du jury de l'examen professionnel de recrutement dans le corps des greffiers des services judiciaires au titre de l'année 2024 :

- **Madame Sylvie JACOLOT**, présidente du jury, directrice déléguée à l'administration régionale judiciaire auprès du service administratif régional de la cour d'appel de Bordeaux ;
- **Monsieur Franck AUBERT**, responsable de la gestion budgétaire auprès du service administratif régional de la cour d'appel de Bourges ;
- **Madame Alexia DEL FRE**, responsable de la gestion budgétaire auprès du service administratif régional de la cour d'appel de Caen ;
- **Madame Manuela FERREIRA**, directrice des services de greffe au tribunal judiciaire de Bobigny ;
- **Madame Laurence JOURNAUX**, directrice des services de greffe au tribunal judiciaire de Créteil ;

- **Madame Nassima KAABACHE**, directrice des services de greffe au tribunal judiciaire de Meaux ;
- **Madame Emilie MONTAY**, responsable de la gestion des ressources humaines auprès du service administratif régional d'Aix-en-Provence ;
- **Monsieur Christian RENKER**, directeur de greffe du tribunal judiciaire d'Epinal ;
- **Monsieur Boris SARCY**, chef de cabinet du premier président de la cour d'appel de Douai.

Article 3

Monsieur Christian RENKER est désigné pour remplacer la présidente du jury en cas d'empêchement de celle-ci.

Article 4

Le directeur des services judiciaires est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait le **15 JAN. 2024**

Le garde des sceaux, ministre de la justice,

Par délégation, le directeur des services judiciaires,
P. HUBER

